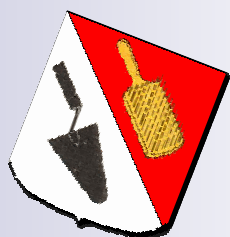


Bulletin communal de Mutzenhouse



Décembre 2014



EDITORIAL

SOMMAIRE

| | |
|-------------|--|
| Page 3 | le mot du maire |
| Page 4 | état civil |
| Pages 5-13 | délibérations conseil municipal |
| Pages 14-15 | infos pratiques |
| Pages 16-19 | nouvelles de l'école |
| Page 20 | transformation de l'ancienne mairie |
| Page 21 | aménagement de l'entrée de l'école |
| Page 22 | travaux divers |
| Page 23 | intervillages 2014 |
| Pages 24-25 | fête des aînés |
| Page 26 | chorale Sainte Cécile |
| Page 27 | association sportive et culturelle de Mutzenhouse |
| Page 28 | vivre à Mutz |
| Page 29 | conseil de fabrique |
| Page 30 | donneurs de sang |
| Page 31 | ASADR 67 |
| Page 32 | recensement |
| Page 33 | correspondant défense |
| Page 34 | calendrier ramassage ordures et collecte sélective |
| Page 35 | calendrier des fêtes |

Le Maire, les Adjointes, les conseillers municipaux, le personnel communal, vous présentent leurs vœux les plus sincères de bonne santé, d'épanouissement, de bonheur et vous souhaitent une année 2015 idéale.



Responsables de la Publication : Pascal WICKER– Patrick LUX

Comité de rédaction: Patrick LUX– Christophe BRION-Florence JACOBY-Didier GRAUFEL

Photos: Patrick LUX– Ecole de Mutzenhouse– Associations—Internet

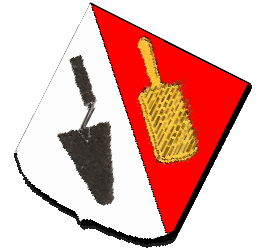
Impression:

Les articles concernant les associations sont édités sous la responsabilité de leurs présidents respectifs.





LE MOT DU MAIRE



Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Concitoyens,

Au terme d'une année riche en événements et au seuil de l'année nouvelle, le Maire et les élus municipaux vous présentent leurs vœux de bonne et heureuse année.

Je vous souhaite, réussite dans tous vos projets individuels ou collectifs, familiaux, professionnels, sportifs, culturels, humanitaires,; prospérité pour tous, que chacune et chacun d'entre vous connaisse des conditions matérielles suffisantes pour cette nouvelle année, un emploi pour un certain nombre. Je formule des vœux de paix et de sérénité pour toutes les femmes et les hommes de Mutzenhouse, en famille, entre voisins, entre amis. Que 2015 vous apporte ce que vous souhaitez de plus légitime : la santé et le bonheur pour vous et pour toute votre famille.

- Ce traditionnel bulletin communal de fin d'année nous donne l'occasion de vous rendre
- compte des activités municipales et de ce qui vient d'être accompli par vos élus.
- Tout au long de ces pages, vous découvrirez la vie de notre beau village.
- Il nous faut conserver la qualité exceptionnelle de notre commune sans oublier les aspirations légitimes de chacune et de chacun de vous à disposer d'équipements modernes et performants.

La commune offre une belle qualité de vie à ses habitants, mais nous devons épouser notre temps et continuer à étonner par notre dynamisme. C'est au prix d'un travail constant que notre village est devenu une commune admirée et même enviée par beaucoup. Nous continuerons à travailler ainsi, pour que notre cadre de vie s'améliore encore dans tous les domaines.

Je forme le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et pour le même bonheur d'être fier de notre beau village.

Pascal WICKER
Maire de Mutzenhouse



L'ETAT CIVIL 2014



Naissances:

SOLLER Jules, né le 17/02/2014, fils de Jean SOLLER et Sandra LORENTZ

HEITZ Lubin, né le 04/04/2014, fils de Sylvain HEITZ et Laetitia KLEIN

OBIN Maëilly, née le 24/06/2014, fille de Grégory OBIN et Mélanie KUNTZ

STEINBERGER Lucie, née le 04/08/2014, fille de Raphaël STEINBERGER et Segvi TEKIN

DEHEUL Nils, né le 22/09/2014, fils de Nicolas DEHEUL et de Catherine BALTZER

WICKER Louis, né le 30/09/2014, fils de WICKER Steve et de Marjorie FAESSEL

CHRIST Mattéo, né le 02/10/2014, fils de Sébastien CHRIST et de Valérie DEBES

DI PALO BURRONE Andrea, né le 19/10/2014, fils de Toni DI PALO BURRONE et de Céline SCHULER



Décès :

Madame Germaine SAND décédée le 01 janvier 2014 à 99 ans

Monsieur Lucien STEINMETZ BORNERT décédé le 01 avril 2014 à 89 ans

Monsieur Gérard PFISTER décédé le 09 octobre à 79 ans



Grands anniversaires



Monsieur Joseph WICKER 80 ans le 27 janvier.



Madame Emma WEISS 80 ans le 04 août.



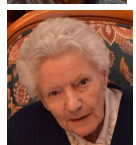
Madame Marie-Louise DEBES 95 ans le 21 août.



Monsieur Gérard LAPP 80 ans le 07 octobre.



Monsieur Jean LAMIELLE 80 ans le 15 octobre.



Madame Marie Madeleine CLAUSS 90 ans le 25 octobre.



Madame Irène JOST 80 ans le 09 novembre.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, JUNG Audrey, WINKEL Yannick

Décide à l'unanimité des membres présents **D'arrêter** le budget primitif comme suit :

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| ☑ Section de fonctionnement | Section d'investissement |
| Dépenses 379 718 € | Dépenses 867 612 € |
| Recettes 379 718 € | Recettes 867 612 € ☑ |

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal,

DECIDE de fixer les taux d'imposition des taxes pour l'exercice 2014 comme

* Taxe d'Habitation **13,98**

* Foncier Bâti **10,58**

* Foncier non Bâti **42,89**

* CFE **14,01**

Adoptée à l'unanimité

suit :
C'est le conseil municipal qui fixe les 4 taxes visées, elles permettent en partie le fonctionnement de la commune.

Voir en fin de bulletin

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

DECIDE de nommer M Patrick LUX, Adjoint au Maire, domicilié 11 rue de la Carrière à 67270 MUTZENHOUSE dans ses fonctions de correspondant « Défense » au sein de la commune.

CONSTITUTION COMMISSION APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal **FIXE** la composition de la Commission d'Appels d'offres comme suit :

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Membres titulaires | Membres suppléants : |
| M Robert GERBER | M Christophe BRION |
| M Gérard STEINMETZ-BORNERT | Mme Florence JACOBY |
| M Bertrand JOST | M Yannick WINKEL |

CONSTITUTION COMMISSION COMMUNALE IMPOTS

Commissaires titulaires :

Taxe Habitation : JUNG Audrey – GRAUFFEL Didier – JACOBY Florence

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : GERBER Robert – JOST Bertrand – BRION Christophe

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : BORNERT Isabelle – STEINMETZ-BORNERT Gérard- WINKEL Yannick

Taxe Professionnelle : CUNRATH Christophe – CORSO Antonino

Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune

Bruno PAULUS rue du sel à 67270 HOCHFELDEN

Commissaires suppléants :

Taxe Habitation : LUX Patrick – Patrick FISCHER – Jean-Paul DEBES

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : WEBER Arsène – Denise WINKEL – Gilbert FEGER

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : DURR Claude – LEIBENGUTH Roger – Hubert KNAB

Taxe Professionnelle : SCHWARTZ Thierry – NEDJAR Eric

Représentants des contribuables soumis à un impôt foncier et non domiciliés dans la commune

Albert WALTER 2 rue Albert Schweitzer 67270 SCHWINDRATZHEIM

REPRESENTANT AU CCAS

Monsieur le Maire informe les Conseillers municipaux qu'à la suite du récent renouvellement des assemblées



communales, les mandats des délégués de ces assemblées dans la commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale sont venus à expiration.

Le Conseil Municipal passe donc au vote et ont été élus comme représentants à ladite commission :

Mme Isabelle BORNERT

Mme Florence JACOBY

Mme Audrey JUNG

M Yannick WINKEL

M Pascal WICKER

DESIGNATION DES DELEGUES AU SICTEU (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées) :

M Gérard STEINMETZ-BORNERT, Adjoint au Maire, née le 27 avril 1958 domicilié 19 Rue Principale à 67270 MUTZENHOUSE.

M Robert GERBER, Conseiller Municipal, né le 12 février 1945 domicilié 7 Place des Lilas à 67270 MUTZENHOUSE

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX :

M Robert GERBER, délégué de la Commune de MUTZENHOUSE au sein de la Commission Locale eau potable et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA .

COMMISSION DE L'URBANISME, DES BATIMENTS ET DE LA VOIRIE :

Robert GERBER – Bertrand JOST – Gérard STEINMETZ-BORNERT – Isabelle BORNERT – Pascal WICKER

COMITE DES FETES, DE L'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE, DE LA JEUNESSE, DES SENIORS ET BULLETIN COMMUNAL :

Patrick LUX – Audrey JUNG – Florence JACOBY – Didier GRAUFFEL – Christophe BRION

COMMISSION FLEURISSEMENT ET ENTRETIEN ESPACE VERT :

Isabelle BORNERT – Christophe BRION – Florence JACOBY – Gérard STEINMETZ-BORNERT

COMMISSION DES JURES :

Pascal WICKER - Christophe BRION

DELEGUES AU SEIN DE L'ECOLE :

Pascal WICKER - Christophe BRION – Audrey JUNG

Participent au conseil d'école

FONCTION SALLE POLYVALENTE ET CLUB HOUSE :

Gérard STEINMETZ-BORNERT, Patrick LUX –Christophe BRION – Didier GRAUFFEL

ASSOCIATION FONCIERE :

Pascal WICKER – Gérard STEINMETZ-BORNERT – Robert GERBER – Yannick WINKEL

DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE :

DONNE POUVOIR à Pascal WICKER, Maire de la Commune de Mutzenhouse, pour la durée de son mandat, afin d'exercer les pouvoirs suivants :

➤ Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes



concessions dans les cimetières

➤Prononcer la délivrance et la reprise des

➤D'exercer au nom de la commune le droit de préemption urbain

TONTE GAZON ET TAILLES DES HAIES

Monsieur le Maire, présente au Conseil le devis concernant la tonte régulière avec ramassage de l'herbe de mi-mars à mi-novembre, et la taille des haies et arbres

Le Conseil Municipal, après délibération

- **CONFIE** la tonte de gazon et ramassage de l'herbe, 9 passages durant la saison 2014 à Alternative Environnement - 1 rue du Tribunal à SAVERNE pour un montant de 4 050,00 € HT.

- **CONFIE** la taille des haies et des arbres à Alternative Environnement - 1 rue du Tribunal à SAVERNE pour un montant de 3 225,00 € HT.

CONTROLE QUALITE DE L'AIR DANS L'ECOLE MATERNELLE

CONFIE au bureau d'études SOCOTEC ayant son siège rue du Pont au Péage à GEISPOLSHHEIM la mission de contrôle de la qualité de l'air intérieur de l'école maternelle pour un montant de **960 € HT**.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2014

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, JUNG Audrey, WINKEL Yannick

AQUISITION D'UN COMPTOIR BAR

Le Conseil Municipal,

Décide la réalisation d'un comptoir bar à la salle polyvalente

Confie la réalisation d'un comptoir bar à la Menuiserie JUNG Route de Saverne à 67700 STEINBOURG pour un montant de 3 098,40 € HT.

Equipement salle polyvalente

MISE EN PLACE D'UN GARDE DE CORPS

CONFIE les travaux aux Ets SAETTLER & CIE, 34 rue de l'Industrie à 67171 BRUMATH, pour un montant Ht de 4 685,00 €.

Accès handicapé et sécurité

MAIRIE : MISE ENPLACE D'UNE PORTE VITREE

DECIDE la mise en place d'une porte vitrée à 1 vantail en chêne verni idem réalisé sur la salle du conseil, pose dans la rampe entre murs et plafond y compris poignée cylindre.

CONFIE les travaux à la Menuiserie JUNG Route de Saverne à 67700 STEINBOURG pour un montant de 1 731,50 € HT.

Economie d'énergie

ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR

DECIDE l'achat d'un défibrillateur

AUTORISE le Maire à effectuer cette dépense dans la limite des crédits prévus au budget.

Secours aux personnes

PROJET DE CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE A LA VOIRIE ET A L'AMENAGEMENT (ATVA)

DECIDE de conclure une convention pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA) avec le Conseil Général du Bas-Rhin pour ses conseils gratuits en la matière

PRECISE que cette convention sera conclue pour une année renouvelable à compter du 1er janvier 2014

Appui technique



ACHAT D'UN LOGICIEL E MAGNUS

DECIDE de valider le devis Evolution vers E.Magnus de Berger Levrault comprenant les licences de la gestion comptable, la gestion des administrés, la gestion des élections et la formation groupée pour un montant de 1 367,00 €HT.

AMENAGEMENT EXTERIEUR

DECIDE de retenir Jardins CHRIST 15 rue de la Carrière à Mutzenhouse pour un montant de 1 405,00 €HT pour les travaux d'espaces verts sur le parking de la salle polyvalente.

DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'UDAF

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents de nommer Madame Christine WICKER, née le 27 juillet 1967 domiciliée à 67270 MUTZENHOUSE, 7a rue de la Forêt comme membre de la commission d'Action Sociale de MUTZENHOUSE en qualité de représentante de l'administration.

Union Départementale des
Associations Familiales

Points divers

- ECOLE :

Monsieur le Maire rend compte des conclusions de la réunion du 12 mai 2014, organisée à l'initiative de Madame la Conseillère Générale Marie-Paule Lehmann, suite au signalement d'incivilités dans le car de la ligne RPI 268.

Madame la Conseillère Générale constate que les enfants courent à la sortie de l'école et il n'y a pas de marquage au sol clair derrière lequel ils pourraient attendre le car. Il a été convenu qu'un agent du CG67 viendra aiguiller la commune afin de mettre en place cette démarcation dès que possible.

De plus, cet agent conseillera la commune dans la rédaction d'un arrêté de circulation et d'aménagement de la voirie concernant la limitation de tonnage à 5,5 tonnes sur la voie communale entre Mutzenhouse et Hochfelden empruntée par le bus de ramassage scolaire du collège.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Septembre 2014

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, JUNG Audrey, WINKEL Yannick

RESEAU DES SOUS-PREFECTURES DANS LE DEPARTEMENT -AVIS

Le Maire soumet aux élus le projet de réorganisation des arrondissements dans le Département du Bas-Rhin par les Services de l'Etat dans le cadre des restructurations des Sous-préfectures à compter du 1^{er} janvier 2015.

A compter du 1^{er} janvier 2015, notre commune sera rattachée à l'arrondissement de SAVERNE en raison de la suppression de l'entité arrondissement de Strasbourg-Campagne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

☑ **PREND ACTE** du projet de rattachement de la Commune de MUTZENHOUSE à l'arrondissement et donc à la **Sous-préfecture de SAVERNE** à compter du 1^{er} janvier 2015.

☑ **SOUHAITE** que les Services de l'Etat affectés à SAVERNE soient renforcés afin de pouvoir poursuivre leurs missions auprès des collectivités locales.

ASCM : UTILISATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Monsieur Le Maire informe les élus que « L'A.S.C.M » souhaite utiliser les locaux communaux pour son projet « En forme toute l'Année » du 9 septembre 2014 au 30 juin 2015.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

AUTORISE l'utilisation des locaux communaux à l'ASCM pour son projet « En forme toute l'Année »

Convention signée



FIXE à 350,00 € la location des locaux pour l'année

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Pour la désignation des membres titulaires

WINCKEL Yannick

STEINMETZ-BORNET Gérard

BORNERT Isabelle

suppléant

RITTI Paul

WEBER Arsène

MODE DE CONSULTATION DES PROPRIETAIRES FONCIERS-AFFECTATION

PRODUIT

1/ Le mode de consultation des propriétaires fonciers

Les baux de location des chasses communales sont établis pour une durée de 9 ans et les baux actuels expirent le 1er février 2015. Les chasses seront donc remises en location dans les mois qui viennent pour une nouvelle période de 9 ans soit du 2 février 2015 au 1er février 2024.

Conformément aux articles 6 et article 7 du cahier des charges type précité, la procédure de mise en location de la chasse débute par la consultation des propriétaires fonciers sur l'affectation du produit de la chasse

La décision relative à l'abandon du loyer de la chasse à la commune est prise à la double majorité prévue à l'article L 429-13 du Code de l'environnement, à savoir 2/3 des propriétaires représentant les 2/3 au moins des surfaces soumises à la communalisation. Cette décision intervient soit dans le cadre d'une réunion des propriétaires intéressés, soit dans le cadre d'une consultation écrite de ces derniers ;

Il appartient au Conseil Municipal de décider du mode de consultation des propriétaires fonciers ayant à se prononcer sur l'affectation du produit du fermage ;

Concernant le mode de consultation des propriétaires fonciers, deux options alternatives sont envisageables :

- soit les propriétaires fonciers sont convoqués à une réunion publique selon l'usage local (affichage en Mairie, publication par voie de presse...)
- soit les propriétaires fonciers sont consultés par écrit (courrier ou courriel).

2/Décision relative à l'affectation du produit du fermage des terrains communaux.

Il appartient également au Conseil municipal de délibérer sur l'affectation du produit du fermage des terrains appartenant à la commune (article 6 du cahier des charges communales).

En l'espèce, notre commune est propriétaire de 188 hectares compris dans le périmètre de chasse du ban communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE :

De consulter les propriétaires fonciers compris dans le périmètre de la communalisation de la chasse ayant à se prononcer sur l'affectation du produit de la de la location de la chasse : par courrier ou courriel.

D'affecter au budget communal la part du produit de la chasse pour les terrains appartenant à la commune.

CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE

1. La commission consultative communale ou intercommunale de la chasse

Il s'agit d'une commission qui regroupe l'ensemble des parties intéressées à la chasse communale et qui a plusieurs fonctions :

- avant la mise en location et durant la phase de mise en location, d'éclairer les décisions de la commune sur la constitution des lots de chasse, les modes de location, le choix des candidats.

- durant toute la période d'exécution du bail, la commission doit constituer une instance de dialogue entre les parties notamment à l'occasion des difficultés ou incidents qui peuvent survenir dans la mise en oeuvre du bail de chasse.



Il appartient au conseil municipal de désigner deux délégués pour siéger au sein de la commission consultative communale ou intercommunale de chasse.

2. La commission de location

Cette commission de location est un groupe de travail chargé de la mise en oeuvre des séances d'adjudication publique et d'ouverture des plis dans le cadre d'une location par la voie de l'appel d'offres. Il appartient au conseil municipal de désigner deux membres pour le représenter.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE :

De désigner pour siéger à la commission consultative communale de la chasse, et de la commission de location.

Monsieur WICKER Pascal, Maire

Monsieur Yannick WINCKEL, Conseiller

Monsieur Didier GRAUFFEL, Conseiller

DEMANDE DE SUBVENTION

VU la demande de subvention exceptionnelle de l'Association « ARCHE » Animation Recherche Culture Hochfelden et Environs

Le Conseil Municipal, après délibération

DECIDE de ne pas donner suite à cette demande

ES RESEAUX : DEMANDE DE MAINTIEN DE NOTRE COMMUNE EN REGIME URBAIN D'ELECTRIFICATION

le Conseil Municipal réuni le 15 septembre 2014 :

DEMANDE le maintien de la totalité du périmètre de la Commune de **MUTZENHOUSE** en régime urbain d'électrification.

AUTORISE le Maire à demander au Préfet de soustraire notre commune, en sa qualité d'autorité organisatrice du réseau public de distribution d'électricité, du bénéfice du régime des aides à l'électrification rurale.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 Octobre 2014

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, JUNG Audrey, WINKEL Yannick

CHASSE

Le Conseil Municipal,

VU les articles L 429-2 et suivants du Code de l'Environnement ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 ;

VU la délibération du 15 septembre 2014 décidant le mode de location des propriétaires ;

VU le procès-verbal du 15^{ter} Octobre 2014 constatant que 2/3 des propriétaires possédant plus de 2/3 de la superficie de la chasse communale se sont prononcés pour l'abandon du produit de la location à la Commune

Après en avoir délibéré

PREND ACTE que la majorité qualifiée est atteinte pour abandonner le produit de la chasse à la Commune

DECIDE d'affecter le produit de la location des baux de chasse de MUTZENHOUSE à la Commune de MUTZENHOUSE

PRECISE, en conséquence de poursuivre l'intérêt collectif local

Adoptée à l'unanimité



CONVENTION GRE A GRE

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement,

VU l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2014 définissant le Cahier des Charges Type relatif à la location des chasses communales du Bas-Rhin pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024,

VU les baux de chasse conclus en 2005 avec l'Association de chasse « Du KLAUSBERG » représentée par M ARBOGAST Robert,

VU la demande de renouvellement des baux de chasse présentée par le président de l'Association en date du 17 septembre 2014,

Considérant l'avis favorable du 23 octobre 2014 de la Commission Consultative Communale de la chasse ;

Considérant la gestion cynégétique des locataires sortants, les contraintes réglementaires actuelles,

Et après avoir entendu l'exposé du Maire :

DECIDE de fixer à 187 HA la contenance des terrains à soumettre à la location

DECIDE de conclure pour la location de chasse **une convention de gré à gré** pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024 avec **l'Association de chasse « Du KLAUSBERG »** ayant son siège à Brumath 7 rue du Moulin et représentée par son Président M ARBOGAST Robert moyennant un loyer annuel de 1 200 €

PRECISE que le recouvrement du loyer s'effectuera en un seul versement à la date du 1er avril de chaque année

APPROUVE les dispositions du Cahier des Charges qui s'appliquent de plein droit au locataire ainsi que les éventuelles modifications ultérieures

AUTORISE le Maire à signer la convention de gré à gré avec **l'Association de chasse « Du KLAUSBERG »** pour le compte de la commune de Mutzenhouse.

Adoptée à l'unanimité

VOIRIE : DENEIGEMENT

Monsieur le Maire informe les conseillers que la commune ne dispose pas d'équipement nécessaire pour assurer le déneigement et avait signé une convention en 2012 et 2013 avec le prestataire Jardins CHRIS.

A cet effet, il propose le renouvellement de cette convention avec l'entreprise SARLU PAYS DE LA ZORN JARDINS CHRIS, demeurant 15 rue de la Carrière à Mutzenhouse aux conditions suivantes :

50 € HT de l'heure en semaine

60 € HT de l'heure le weekend (samedi 6 à lundi 6 h)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

AUTORISE le Maire à signer la convention avec l'entreprise SARLU PAYS DE LA ZORN JARDINS CHRIS de Mutzenhouse.

Dans le cadre d'une politique de développement durable, demande au prestataire de réduire au strict nécessaire les apports de sel de déneigement.

Adopté à l'unanimité

AIRE DE JEUX

Monsieur le Maire présente le projet d'aménagement d'une aire de jeux et donc le coût prévisionnel s'élève à 31 271,00 € HT est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la



dotation d'équipement des territoires ruraux (DEIR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 31 271,00 € HT

Autofinancement communal : 31 271,00 € HT

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant :

Le projet sera réalisé, au cours du 2^{ème} trimestre de l'année 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide:

ARRETE le projet d'aménagement d'une aire de jeux

ADOpte le plan de financement exposé ci-dessous

SOLLICITE une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

Adoptée à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION

VU la demande de subvention présentée par BRANDNER Simon de Mutzenhouse, ayant créé une Association Rêv d'Afrique qui a pour objet de promouvoir les activités humanitaires en Afrique, et notamment le 4L Trophy. Ce raid humanitaire aura lieu à partir du 19 février 2015

DECIDE de verser une subvention exceptionnelle à :

- L'Association Rêv Afrique représentée par M BRANDNER Simon pour son projet humanitaire en Afrique d'un montant de 100,00 €

Adoptée par 10 voix pour — 1 abstention

Partenariat avec l'école

MISE EN PLACE D'UNE PORTE A L'EGLISE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de créer une porte latérale afin de permettre l'accessibilité handicapé à l'église et la mise aux normes de cette dernière. A cet effet, il présente le devis des Ets SOLLER et GERLING.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

CONFIE la fourniture et la pose d'une porte d'entrée en bois de chêne à l'intérieur et en alu à l'extérieur aux Ets SOLLER, 51 rue Principale à 67490 LUPSTEIN pour un montant de 3 246,00 € HT.

SOLLICITE une subvention du Conseil Général

Adoptée par 9 voix pour et 2 abstentions

MISE EN PLACE D'UNE TIREUSE A BIERE

Le Conseil Municipal,

VU la rénovation de la salle polyvalente ;

VU la mise en place d'un comptoir ;

DECIDE l'achat d'une tireuse auprès des ETS Météor Distribution Boissons à

HOCHFELDEN pour un montant de 1 250,00 € HT.

Adoptée à l'unanimité

Equipeement salle polyvalente

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014

Sous la présidence de M. Pascal WICKER, Maire

Présents : BRION Christophe, STEINMETZ-BORNERT Gérard, LUX Patrick, BORNERT Isabelle, GERBER Robert, GRAUFFEL Didier, JACOBY Florence, JOST Bertrand, JUNG Audrey, WINKEL Yannick

VU les demandes présentées

Par la directrice de l'Ecole MATERNELLE

Par l'A.A.P.E.I de Saverne

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Verse une subvention de 250,00 € à la coopérative scolaire de l'école de Mutzenhouse



Verse une subvention de 30,00 € à l'A.A.P.E.I.de Saverne

Adoptée à l'unanimité

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal,

DECIDE DE NE PAS AUGMENTER le montant du loyer du logement communal.

Adoptée à l'unanimité

JEUNESSE Raid Aventure

Monsieur l'adjoint Christophe Brion présente la manifestation Raid aventures cogérée par les services jeunes de 5 communautés de communes (Pays de la Zorn, Val de Moder, Pays de Hanau, Région de Saverne, Région de Brumath).

L'édition 2015 se déroulant sur le territoire de la Communautés de Communes du Pays de la Zorn, il propose l'accueil de cette manifestation et la mise à disposition du club-house de la commune.

La subvention reversée à la commune pour l'utilisation de l'équipement, pour la période du 14 juillet au 17 juillet 2014, sera de 200.00€, conformément à la convention de location déterminée par les conseillers communautaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** d'accueillir le Raid Aventures édition 2015

Adoptée à l'unanimité

Rapport SICTEU

Le conseiller Robert Gerber, expose les informations pertinentes liées à l'exploitation de la station d'épuration gérée par le SICTEU.

- exploitant renouvelé

- volume en eau

- corrélation entre eau minérale/boue

- conséquence de l'élimination des phosphates dans les lessives

SICTEU, quelques éléments concernant le rapport annuel de 2013:

Le SICTEU gère 3519 abonnés, pour environ 80 km de canalisation, dont 3,3 km pour la commune de Mutzenhouse. Le prix moyen facturé à l'usager est de 1,22€ HT /m³ (inchangé par rapport à 2012). 15 communes sont rattachées à la station d'épuration de Schwindratzheim. Le volume traité en 2013 était de 1.545.000 m³, en hausse de 42%, surtout lié à une pluviométrie élevée (500 mm) en 2013 .

Ceci entraîne également une consommation d'électricité en hausse sensible (+12%).En 2013, 871 tonnes de boues sont évacuées en épandage agricole . Les analyses effectuées attestent de 100% de conformité pour l'ensemble des rejets en 2013.

Depuis 2012 de nombreux travaux sont mis en œuvre pour réduire les eaux claires parasites, avec une amélioration sensible des parts minérales entrant en station. Une recherche de substance prioritaire est à mettre en œuvre, concernant la présence élevée de Zinc dans les entrants.

Pour l'avenir, il sera nécessaire d'adapter les traitements actuels, en fonction des évolutions des paramètres des entrants, et aussi de la teneur en chaux des boues à évacuer.

Le SDEA vient de nous faire parvenir le résultat du contrôle des bornes d'incendie. Ces contrôles ont été effectués dès janvier 2014 . Le résultat est globalement de bonnes qualités, les 2 points particuliers seront analysés avec le SDEA pour éventuelle suite à donner.



INFO PRATIQUES

URGENCES MEDICALES

et accès au médecin de garde nuit et week-end



MEDECIN SAMU

ACCIDENTS, INCENDIES, SINISTRES



SAPEUR-POMPIER

Vous devez donner votre nom, prénom, adresse, n° de téléphone et le motif de votre appel

envoi d'une équipe médicale hospitalière



d'un véhicule de transport sanitaire

ou d'un véhicule de premier secours



orientation vers une consultation médicale

conseil médical



services en liaison
téléphonique permanente

envoi d'un véhicule de secours



avis médecin samu



Vous serez guidé pour réaliser les premiers gestes en attendant les secours

*** 112 : numéro d'urgence unique européen, connecté aux autres numéros d'urgence**



Appel Police en zone de responsabilité : **17**



Gendarmerie de Hochfelden : **03.88.91.50.18**



Electricité de Strasbourg : **03.88.20.60.60**



Centre Anti poison: **03.88.37.37.37**



Centre Hospitalier de Haguenau : **03.88.06.33.33**



SAMU Social : **115**



Conseil Général du Bas-Rhin : **03.88.76.67.67**



Service départemental eau et assainissement : **03.88.19.97.09**

FINANCES PUBLIQUES

AVIS AUX USAGERS

**Modification des horaires d'ouverture
de la trésorerie de HOCHFELDEN**

À compter du 1^{er} janvier 2015,
la Trésorerie de Hochfelden sera ouverte
le lundi, le mercredi et le vendredi
de 8h30 à 12h

le mardi et le jeudi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Fermeture les lundis, mercredis et vendredis
après-midi



LA Poste Hochfelden
1 place de la république
67270 HOCHFELDEN

| | | | |
|-----------------|---------------|--|-----------|
| Lundi | 08h30 - 12h | | 14h - 17h |
| Mardi | 08h30 - 12h | | 14h - 17h |
| Mercredi | 08h30 - 12h | | 14h - 17h |
| Jeudi | 08h30 - 12h | | 14h - 17h |
| Vendredi | 08h30 - 12h | | 14h - 17h |
| Samedi | 08h30 - 11h30 | | |
| Dimanche | Fermé | | |





Association pour le dépistage du cancer colorectal en Alsace

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 670 cancers et d'en éviter 3.772 depuis 2003 en Alsace (données de novembre 2014).

Dans la commune de MUTZENHOUSE, la 4^{ème} campagne a débuté en novembre 2014. Lors de la 3^{ème} campagne, 56,6 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
☎ 03 89 12 70 13 - ☎ 03 89 12 70 17 - ✉ secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr



Les écoles du RPI voyagent autour du monde...

Chaque année, notre RPI travaille autour d'un projet fédérateur commun à toutes les classes. Ce fonctionnement est très riche aussi bien pour les enseignants que pour les élèves qui s'engagent, prennent conscience d'appartenir à une même structure et collaborent avec des camarades plus grands ou plus



Notre voyage au Maroc avec nos guides : les élèves de grande section de maternelle.

petits en pouvant apprécier à leurs justes valeurs les contributions de chacun, quel que soit leur âge.

Durant l'année scolaire 2013/2014, nos élèves ont voyagé dans le monde et ont visité de nombreux pays. Chaque classe est partie à la



Les élèves du CP nous font découvrir le Pôle Nord.

découverte d'un pays lointain et a ensuite partagé son travail avec les autres classes le



temps d'une après-midi. Présentation du pays, ateliers sportifs ou artistiques, goûter typique et lecture de contes traditionnels ont rythmé ces rencontres entre classes.



Un voyage au Brésil, avec la classe de CE1-CE2.



Les CM1-CM2 nous emmènent en Inde.



Nous voyageons en Afrique Noire avec les moyens de maternelle.



Fête de fin d'année...



Comme chaque année, l'exposition de fin d'année retrace l'ensemble des



travaux réalisés par nos élèves. L'exposition démarre avec des chants, sur le thème du voyage.

Projet Laklak...

est une correspondance scolaire entre la classe des Petits-Grands et un Jardin d'Enfants marocain, échange concret permettant de s'ouvrir à la



différence. Ils leur ont envoyé de jolies cigognes fabriquées en classe (laklak en berbère), et ils ont reçu un beau livre fabriqué par leurs amis marocains sur les ânes.



Sorties scolaires...

Sortie au cinéma pour voir le film : « Sur le chemin de l'école ». Film documentaire qui nous montre le parcours incroyable de 4 enfants à travers le monde pour aller à l'école (Inde, Argentine, Maroc, Kenya).

Spectacle autour de la musique dans le monde.



Pour clôturer cette année scolaire, nous avons fait un dernier voyage, au zoo de Karlsruhe, pour observer les animaux des 5 continents.



Autres projets ...

Visite du Vaisseau pour la maternelle
et de la médiathèque Malraux



Nous avons tous assisté à l'opéra
Aladin.



Visite de
la ferme
Lutz dans
le cadre de
la liaison
grande
section-CP

Jardin pédagogique de Hohfrankenheim



Durant l'année scolaire 2013/2014,
un jardin pédagogique a été créé à
Hohfrankenheim. Les enfants ont
planté et arrosé courgettes,
potirons, carottes, tomates, petits
pois, haricots, bettes, basilic et
laitues. Et mardi 16 septembre 2014,
ils ont partagé un déjeuner avec les
CMI de Schaffhouse autour de la
table qu'ils ont décorée avec les cosmos
de leur production. Ils ont dessiné et
calligraphié les cartes « menu ». Les
parents ont fourni un buffet dessert
très copieux.



Fin janvier 2014, la
classe de
Hohfrankenheim est
partie en classe
découverte musicale à la
Hoube (57), au Centre
des Aliziers.

Nos sportifs: Rencontre Esquive ballon à Schwindratzheim

Rencontre Gymnastique à Ettendorf



Cross de Hochfelden : bravo à nos médaillés du RPI

Tournoi de football à Schwindratzheim
Randofolies :
course d'orientation réservée aux élèves de CM.
Bravo à l'école de Schaffhouse,



arrivée 1^{ère} à cette compétition



alliant sport, calculs et lecture de carte !



Olympiades : les enfants de Mutzenhouse, Wingersheim et Mittelhausen se retrouvent traditionnellement en juin, au stade de Wingersheim pour des ateliers sportifs de lancer, saut et course.



Rencontre RPI : chaque année, tous les élèves du RPI se retrouvent au stade de Mutzenhouse pour des ateliers sportifs et des jeux, l'occasion de partager, petits et grands, une matinée de détente et d'entraide avant les vacances.



TRANSFORMATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

Depuis l'achèvement de la nouvelle mairie de Mutzenhouse l'ancien local de celle-ci était resté sans affectation. Le conseil municipal a donc décidé de lui accorder une nouvelle vie en le transformant en local de stockage pour les matériels scolaires de l'école communale.

Les travaux de réhabilitation réalisés par des membres du conseil municipal secondés par quelques volontaires de la commune, ont été entamés le 04 juillet 2014. Les séances de travail se sont étalées sur cinq samedis consécutifs et de nombreuses heures de bénévolat ont été accomplies à cette occasion. Cela représente 209h00 pour la salle de l'ancienne mairie (du début des travaux à la fin du déménagement) auxquelles s'ajoutent 56h00 pour les travaux annexes (peinture et joint de la salle informatique plus tout les petits travaux annexes). Concernant les coûts matériels ils sont inférieurs à 1000€.

C'est une salle flambant neuve, plus lumineuse, plus pratique, respectant les normes en vigueur, qui a été mise à la disposition des enseignants de l'école pour la rentrée



AMENAGEMENT ENTREE ECOLE



Afin de sécuriser le passage des élèves de l'école lors de la sortie et de l'accès au bus scolaire, l'entrée de la cour a été modifiée. L'accès des voitures particulières sera impossible lors de la dépose et de la prise en charge des écoliers par le bus. L'interdiction sera matérialisée par la mise en place de plots lors du passage des écoliers, ces plots seront retirés dès que les élèves prendront le bus.

- L'utilisation des 3 places de parking devant la cour est proscrite lors du temps scolaire, même lors des heures d'ouvertures de la mairie,
- les parents qui cherchent leurs enfants en voiture doivent utiliser dans la mesure du possible le parking derrière la mairie, rue des jardins, et éviter de gêner la circulation du bus par des stationnements inappropriés rue de l'église,
- la sécurité de ses enfants et de ceux des autres est l'affaire de tous .

Par ailleurs un tracé bleu, réalisé au sol, signale le passage qu'emprunteront les écoliers à la sortie ou à l'entrée dans le car.



TRAVAUX DIVERS

- Tableau d'affichage
- Rafrâchissement salle informatique
- Signalétique mairie
- Réfection passages protégés
- Fleurissement
- Réseau informatique
- Réseau téléphonique



INTERVILLAGES 2014

Le 29 juin dernier se sont déroulés les jeux intervillages dans le village de Bossendorf sur le thème de la ferme. Comme l'année dernière une équipe dynamique y a défendu les couleurs de Mutzenhouse face à 16 autres villages de notre Communauté de Communes.



Tirant profit de l'expérience engendrée lors de l'édition précédente et de quelques après-midis d'entraînements, l'équipe conduite par la capitaine Sophie DEBES s'est hissée à une honorable 6^{ème} place au classement général. Soudés et solidaires, les membres de l'équipe se sont donnés à fond dans une excellente ambiance dans différentes épreuves. Saluons également la performance de l'équipe de Bossendorf qui remporte haut la main ces jeux et aura à nouveau l'honneur d'accueillir l'édition 2015 pour la 3^{ème} année de suite.

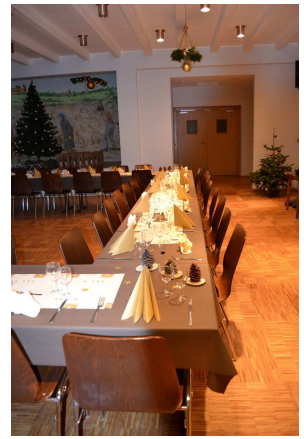
Une partie de l'équipe s'est également investie sans ménager les efforts et les heures de travail dans la préparation du concours de la mascotte. Sur la musique de *l'Histoire de la vie du Roi Lion*, la chorégraphie exécutée par Estelle, Vincent, Hélène, Sophie, Martin, Camille, Adrien et Christophe a permis de faire éclore un œuf géant duquel sont sortis nos deux mascottes : une petite vache mauve et son pot de lait. Ces rôles ont été interprétés à merveille par Anna et Pauline qui, du haut de leurs 5 ans, ont brillamment représenté notre commune. Evaluées par les maires des 16 autres communes et notre député, la prestation réalisée a permis de décrocher la 3^{ème} place de ce classement.



Le succès de notre équipe à ces jeux n'aurait pas pu se faire sans les précieux soutiens de la famille Leibenguth, de Florence Jacoby, de Didier Grauffel, de Caroline Stockel de Bossendorf pour la mise en place de la chorégraphie, de l'entreprise ND Menuiserie de Schwindratzheim pour l'aide logistique et de l'A.S.C.M. Un grand merci à eux et à tous nos supporters qui ont fait le déplacement pour nous soutenir.

LA FETE DES AÎNES

13 décembre 2014



La journée a débuté par une messe en l'église du village. L'office était concélébré par le Père Dossmann qui a fêté son jubilé de diamant le 08 décembre dernier, et le curé Miesch en charge de la paroisse. Le Père Dossmann, originaire de la commune, a accepté avec grande joie d'être présent ce jour, et, a pu revoir des paroissiens qu'il a côtoyés, lors de ses séjours familiaux à Mutzenhouse.



Le père Dossmann Raymond effectuait des séjours réguliers dans sa famille à Mutzenhouse, à ces occasions il célébrait la messe tous les jours et côtoyait régulièrement les paroissiens. Missionnaire du Sacré Cœur, il s'est partagé entre de nombreuses charges (Issoudun, Vatican,...).

Il est aussi chevalier dans l'ordre du Mérite National depuis 2012.



Le maire Pascal Wicker a accueilli les convives à leur arrivée dans la salle polyvalente. A l'issue de l'apéritif les invités gagnèrent les tables magnifiquement dressées. Avant le repas, lors de son allocution le maire de Mutzenhouse rappela pourquoi il était nécessaire d'honorer les anciens tout en insistant sur le rôle que doit tenir l'équipe municipale lors de l'exécution de sa mission.

Le savoureux repas, livré par le traiteur, mis sur assiette et servi par l'équipe municipale a satisfait les papilles de l'intégralité des personnes présentes.

L'après midi récréative organisée pour les aînés a vu la présentation de l'histoire de l'église depuis ses origines, un retour photographique sur l'année scolaire 1938 ainsi qu'une prestation chorale des enfants du regroupement pédagogique intercommunal de Mutzenhouse-Hohfrankenheim-Schaffhouse sur Zorn. Entre les souvenirs ravivés et la fraîcheur des chants d'enfants l'après midi s'est déroulée dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, mais, cependant bien trop rapidement. Lors du départ il a été remis un petit présent aux participants et participantes.





CHORALE SAINTE CECILE

Chers Amis de la Chorale,

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle année qui nous l'espérons, se montrera sous les meilleurs auspices afin de permettre à chacun de s'épanouir et vivre sereinement.

Au travers des différentes célébrations qui s'échelonnent tout au long de l'année, Fête Ste Cécile, St Blaise et plus particulièrement Noël, Pâques, nous pouvons exprimer ce qu'il y a de meilleur en nous et ainsi partager un petit moment de prière et de recueillement avec tous ceux qui le souhaitent.

Votre soutien démontré lors de ces diverses manifestations, nous consolide dans notre démarche et notre engagement. Nous vous remercions sincèrement pour votre présence et votre générosité.

Je tiens également à remercier les membres de la Chorale, notre chef de chœur ainsi que les organistes pour leur dévouement et leur fidélité.

Sonia et l'ensemble des choristes se joignent à moi pour vous souhaiter de passer de belles fêtes de fin d'année et vous présenter les Meilleurs Vœux de Santé, Bonheur, Amour, Paix pour 2015.

La Présidente
Evelyne FORMOSA



MOT DE L'ASCM

L'année 2014 touche à sa fin, c'est déjà le moment de dresser le bilan ! Cette année a été riche en événements et je tiens d'ores et déjà à remercier tous les membres de l'association pour leur engagement et leur disponibilité.

L'ASCM a organisé ses traditionnels tournois de pétanque et de football et a innové avec de nouvelles actions !

Ainsi, la rentrée 2014 a été marquée par la mise en place de séances hebdomadaires de gymnastique. Chaque mardi, une vingtaine de personnes se retrouvent pour des cours rythmés ! Un grand merci à Madame JOST qui orchestre brillamment cette activité !

L'association a soutenu une nouvelle fois l'équipe de jeunes pour les jeux inter villages ; ces derniers ont fièrement défendu les couleurs de Mutzenhouse.

Le vide grenier, organisé par Monsieur Flori a rassemblé de nombreux stands ; chacun a pu chiner avant d'être surpris par le mauvais temps ! Merci à tous pour votre dévouement, grâce à vous cette journée a pu se dérouler de manière admirable malgré les intempéries.

En octobre, nous avons réuni une soixantaine d'enfants pour un après-midi Halloween. Les petits ont goûté, se sont maquillés puis sont partis pour une folle cavalcade dans le village.

Nous nous sommes ensuite retrouvés autour d'une bonne soupe de potirons pour partager

les bonbons. Je tiens à remercier les villageois sans qui ce beau moment n'aurait pu avoir lieu, et la commune qui a mis à notre disposition la salle polyvalente fraîchement rénovée.

Enfin, merci aux parents pour leur participation et leur aide précieuse.

L'ASCM vous donne rendez-vous en 2015 pour de nouvelles aventures !

L'ASCM et moi-même vous présentons, ainsi qu'à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussites professionnelles. Que cette année associative soit pleine de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

La présidente, Julie Pataud.





Vivre à Mutz

Voilà l'année 2014 terminée, et 2015 sur le point de débiter.

Comme chaque année l'association a réalisé les trois manifestations programmées pour 2014, plus, cette année, assemblée générale 2013 qu'il n'avait pas pu être tenue à la date initiale. La foire aux livres, LIVRAGOGO, était la première manifestation organisée, cette année un nombre important d'exposant était présent pourtant l'affluence habituelle n'était pas au rendez vous et nous en tiendrons compte. La randonnée balade du lundi de Pentecôte, cette année le thème était " Berg und Thal" s'est déroulée sous la canicule, mais la soirée tartes flambées a réuni au club house de Mutzenhouse un bon nombre d'amateurs de tartes flambées. Au mois d'octobre " Vivre à Mutz" a proposé une soirée crêpes, cette première a rencontré un vif succès et sera reconduite. L'assemblée générale de l'association clôturant l'année 2014, s'est tenue le 21 novembre 2014.

Pour l'année 2015, il sera reconduit, une nouvelle foire aux livres "LIVRAGOGO 2015" dans une forme modifiée, le lundi de Pentecôte proposera une nouvelle marche à thème associée à une soirée tartes flambées. A l'automne, une soirée crêpes sera organisée. L'assemblée générale clôturera l'année au début de l'hiver.

L'association continue de fonctionner et les résultats sont encourageants, mais le nombre de membres actifs n'augmente pas ! Pour faire mieux et s'épanouir elle doit pouvoir disposer de moyens humains et matériels. Une fois encore, nous comptons sur la participation des nouveaux membres qui voudront bien rejoindre l'association.

VAM, vous souhaite de magnifiques fêtes de fin d'année, et une année 2015 toute de satisfaction!

Le Président

Contact : vam@mutz.fr ou
<http://ppatricklux.wix.com/vam270>

-M. Patrick Lux, 03.88.89.00.05 ou ppatricklux@aol.com
-M. Robert Gerber, 03.88.91.73.68 ou gerber@mutz.fr



LE CONSEIL DE FABRIQUE

A L'ECOUTE DE NOTRE PAROISSE

Une année s'est écoulée, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble. Nous avons partagé en 2014 :

la fête patronale St Blaise le 8 février suivie de la vente aux enchères des offrandes,
le repas paroissial le 8 mars,
la "collecte pour le chauffage" fin novembre.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et pour votre engagement qui concourt à la réussite de ces journées festives.

Ainsi, cette année, nous souhaitons saluer l'engagement de chacun dans la vie paroissiale. Une équipe plurivalente se composant de choristes, chef de chœur, organistes, lecteurs, servants d'autel, sacristain, ceux qui visitent malades et personnes âgées, ceux qui proposent leurs services lors des repas, celle qui distribue le bulletin.

Mais aussi les personnes qui, dans l'ombre, assurent l'entretien de l'église, du linge d'autel, des aubes, la décoration, la réception des offrandes de messe, celles qui proposent des fleurs, ceux qui participent à la réfection de divers travaux...

C'est votre implication individuelle qui améliore significativement notre fonctionnement collectif afin de trouver notre église accueillante et propice au recueillement.

Pour conclure, nous tenons à encourager "toute personne" qui souhaiterait rejoindre, même occasionnellement, l'un ou l'autre groupe, ou s'investir au niveau de la communauté paroissiale (catéchiste, préparation au baptême, confirmation, Caritas...).

Tout cela pour découvrir, enrichir nos échanges et partager la créativité de chacun.

Nous vous souhaitons de passer un très beau Noël et de merveilleuses fêtes.

Le Conseil de Fabrique



LES DONNEURS DE SANG SCHWINDRATZHEIM-MUTZENHOUSE



Le déplacement en vaut la peine, nos malades en dépendent

Dans les journaux locaux, on peut lire 30, 35, 40, 45 donneurs, certains s'en félicitent mais nous, on se pose la question: «**pourquoi tellement peu de donneurs?**» à nos collectes de sang pour un bassin de vie de près de 3.000 habitants.

Un grand merci à nos fidèles donneurs

Heureusement qu'on a nos fidèles donneurs qui

SORTIE 2016

En 2015, une des 2 randonnées annuelles sera organisée près de chez nous sur une partie du parcours du sentier de grande randonnée du Pays de la Zorn dans la vallée de la Zorn au départ de Hochfelden, vers WILWISHEIM et retour par SCHERLENHEIM avec visite du patrimoine local.



Sortie pédestre en juillet de Oberhof vers Bonne Fontaine avec 26 participants

Les chiffres des 5 dernières collectes

Schwindratzheim : Déc. 2013 : 57 dons - Mars 2014 : 58 dons - Août 2014 : 56 dons - Oct. 2014 : 45 dons - Mutzenhouse : Mai 2014 : 56 dons
15 nouveaux donneurs pour assurer la relève.
Chiffres 2013/2014 en chute libre de 13% par rapport à 2012/2013.
Manquent les donneurs de la super collecte du mois d'août 2013 avec 80 dons !

UN GRAND MERCI A NOS FIDÈLES DONNEURS DE SANG ET BIENVENUE AUX NOUVEAUX DONNEURS QUI VONT REJOINDRE NOS RANGS EN 2015

reviennent à toutes les collectes, mais d'autres, dès lors qu'il s'agit d'aller dans le village voisin, s'éteignent devant ce déplacement. Pourtant, pour de multiples autres manifestations, certainement très intéressantes mais peut-être moins vitales, on fait des kilomètres sans compter. Schwindratzheim et Mutzenhouse sont à 2 km, ce ne sont pas ces 5 minutes de déplacement qui devrait empêcher les donneurs de sang de rejoindre le village voisin.

Les besoins en plasmaphérese sont grandissants

L'EFS a également un grand besoin d'augmenter ses capacités en plasmaphéreses, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au **03 88 21 25 25** pour un

don au 10 rue Spielmann à Strasbourg. Soyons solidaires dans notre action au nom des malades. Le comité souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous souhaite un excellent millésime 2015, surtout une excellente santé à vous et à vos proches.



1989 - 2014

En 2014, nous avons soufflé les 25 bougies. Dans une ambiance sereine nous avons tenu la route pendant toutes ces années pour organiser les collectes de sang sur Schwindratzheim et Mutzenhouse.

HASARD : Mais, cette année également, le président Jean-Marc Baumgartner a été élevé au grade de Commandeur du Mérite du Sang, la plus haute distinction dans le monde bénévole du don de sang.



Encore le hasard !

Cette année également lors du congrès national à St-Brieuc, le président de l'EFS national, François Toujas a remis la médaille de donneur émérite à Jean-Marc pour lui exprimer sa gratitude pour ses nombreux dons de sang et son implication pour la promotion du don de sang bénévole depuis plus de 30 ans.

Beau parcours et belle réussite.



La sortie pédestre d'automne de l'amicale des donneurs de sang de SCHWINDRATZHEIM-MUTZENHOUSE, organisée par Raymond MATHIS s'est déroulée dans la région de la « Petite Suisse d'Alsace » avec un départ de WANGENBOURG vers OBERSTEIGEN où le repas de midi a été pris à côté de l'ancienne abbaye d'OBERSTEIGEN, avant la visite d'une exposition consacrée à ce haut-lieu religieux du Moyen-Âge. L'après-midi a été consacrée à la visite des châteaux de FREUDENECK et de WANGENBOURG, en suivant les très beaux sentiers du Club Vosgien local.



POLLUTION ... POLLUTION ... POLLUTION

Pays de la Zorn

LA DECHARGE DU ROHRBACH A HOCHFELDEN Fermeture promise au 31 décembre 2016 !

L'ASADR 67 lance un appel à tous les citoyens !



Pour notre santé et celle de nos enfants, pour la préservation de la nappe phréatique et de l'agriculture, unissons-nous pour la fermeture de cette méga-décharge : notre victoire évitera la création d'autres décharges ailleurs, et participera à une meilleure gestion des déchets.

Ensemble, faisons les efforts nécessaires pour réduire nos déchets en amont, triions-les au maximum ! Demandons également à l'exploitant **SITA Alsace de mettre tout en œuvre pour un meilleur tri, surtout dans les entreprises**, afin de diminuer d'une manière drastique les refus de tri qui représentent environ 70 % du tonnage enfoui au Rohrbach.

Pour augmenter notre crédibilité, il est essentiel que nous soyons de plus en plus nombreux à adhérer à l'ASADR 67.

L'adhésion annuelle n'est que de 14,00 € par membre.

Nous devons démontrer à tous les acteurs de la gestion des déchets, que **l'enfouissement inquiète fortement la population**. Il ne s'inscrit pas dans une logique de développement durable, et dégrade notre environnement au quotidien.

Citoyens responsables, nous avons besoin de vous, ensemble nous gagnerons !

ASADR 67

Association de Sauvegarde Alsace Déchets Rohrbach - 1 Impasse de la Forêt
67270 HOCHFELDEN - www.alsace-dechets.fr asadr67@asadr67.eu





JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

BIENTÔT
16
ANS !
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RENSEIGNEMENTS
ET CONTACTS
AU DOS



www.defense.gouv.fr/jdc



LE CORRESPONDANT DEFENSE

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à :

- développer le lien armée-nation
- promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel et doit associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Correspondant défense

C'est un élu qui connaît les habitants de sa commune et qui est un relais privilégié avec les administrations civiles et militaires,

- il veille au recensement des jeunes citoyens,
- il facilite l'enseignement de défense dans les établissements scolaires,
- il favorise les initiatives en matière du devoir de mémoire,
- il constitue un appui pour le maire dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'urgence.

Dans le cadre de la défense civile (*missions essentielles : la protection des populations*):

La défense et la sécurité civiles évoluent vers une gestion communale et le rôle du maire est celui d'une "sentinelle de la sécurité civile".

- il devient le conseiller sécurité et défense civile du maire de la commune,
- il est l'interlocuteur privilégié des services responsables des secours, de la sécurité et de la défense civiles,
- il participe à la connaissance et à l'évaluation des risques majeurs, autant naturels que technologiques et à l'élaboration du plan communal de sauvegarde,
- il participe à l'organisation de la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, à la gestion et à l'emploi des moyens locaux et à l'élaboration des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

LE CORRESPONDANT DEFENSE S'ADRESSE A:

- 1. Actualité défense..... : tous les citoyens
- 2. Parcours de citoyenneté.. : les jeunes
- 3. Devoir de mémoire.... : inter générations

LE CORRESPONDANT DEFENSE TRAVAILLE AVEC :

- au niveau national : avec la Délégation à l'information et à la communication de la défense (DlCoD)
- au niveau local : avec le délégué militaire départemental (DMD) et le référent de l'Union-IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale).

Le référent de l'Union-IHEDN : représente le trinôme académique (Éducation nationale, Défense, IHEDN). Mission : informer les enseignants sur les questions de défense

QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE PEUT ORGANISER LE CORRESPONDANT DEFENSE

- Faire témoigner un ancien combattant (école),
- Faire participer des jeunes à une cérémonie,
- Organiser une visite sur un lieu de mémoire,
- Présenter une exposition itinérante (mémoire),
- Élaborer un projet pédagogique (à partir du monument aux morts communal),
- Diffuser les informations relatives au recensement,
- Participer à une journée défense et citoyenneté,
- Informer sur les métiers de la défense,
- Informer sur le plan « Défense 2ème chance »,
- etc.



CALENDRIER DE RATRAPAGE 2015













| JOUR FERIE | COMMUNES CONCERNEES | FLUX | JOUR DE RATRAPAGE |
|------------------------------|--|------|----------------------------|
| vendredi 3 avril 2015 | Hochfelden | OM | jeudi 2 avril 2015 |
| lundi 6 avril 2015 | Alteckendorf - Bossendorf - Ettendorf - Grassendorf - Lixhausen - Minversheim - Mutzenhouse - Ringeldorf - Schaffhouse sur Zorn | OM | samedi 4 avril 2015 |
| lundi 6 avril 2016 | Issenhausen-Zoebersdorf- Geiswiler-Scherlenheim- Melsheim-Wilwisheim | CS | samedi 4 avril 2015 |
| vendredi 1 mai 2015 | Hochfelden | OM | jeudi 30 avril 2015 |
| vendredi 8 mai 2015 | Hochfelden | OM | jeudi 7 mai 2015 |
| vendredi 8 mai 2016 | Ringeldorf-Grassendorf- Ettendorf-Alteckendorf- Lixhausen- Mutzenhouse - Minversheim-Bossendorf | CS | samedi 9 mai 2015 |
| lundi 25 mai 2015 | Mutzenhouse -Ringeldorf- Grassendorf-Ettendorf- Alteckendorf-Minversheim- Bossendorf-Schaffhouse- Lixhausen | OM | samedi 23 mai 2015 |
| mardi 14 juillet 2015 | Schwindratzheim-Issenhausen- Zoebersdorf-Geiswiler- Wickersheim-Wilshausen- Scherlenheim-Melsheim- Wilwisheim | OM | samedi 11 juillet 2015 |
| mardi 14 juillet 2015 | Ingenheim-Duntzenheim- Mittelhausen-Waltenheim s/ Zorn-Gingsheim-Wingersheim- | CS | samedi 11 juillet 2015 |
| mercredi 11 novembre 2015 | Waltenheim-Hofrankenheim- Dutzenheim-Gingsheim- Hohatzenheim-Mittelhausen- | OM | samedi 14 novembre 2015 |
| vendredi 25 décembre 2015 | Hochfelden | OM | jeudi 24 décembre 2015 |
| vendredi 1 janvier 2016 | Ringeldorf- Grassendorf- Ettendorf-Alteckendorf- Lixhausen- Mutzenhouse - Minversheim- Bossendorf | CS | samedi 2 janvier 2016 |
| vendredi 1 janvier 2016 | Hochfelden | OM | jeudi 31 décembre 2015 |

CS= Collecte Sélective

OM= Ordures Ménagères



LE CALENDRIER DES FETES

| | | | |
|---|---|--|---|
| JANVIER  16/01 Vœux de la commune | FEVRIER  1/02 AG ASCM 8/02 St Blaise | MARS  8/03 Repas paroissial | AVRIL  12/04 LIVRAGOGO (VAM) 18/4 nettoyage de printemps |
| MAI  9/05 Tartes flambées (ASCM) 25/05 Marche soirée tartes flambées (VAM) | JUIN  21/06 Intervillages (ASCM) | JUILLET  15-17/07 Raid aventure jeunes (ASCM) | AOUT  |
| SEPTEMBRE  13/09 Vide-greniers | OCTOBRE  25/10 à définir (VAM) | NOVEMBRE  20/11 AG VAM | DECEMBRE  12/12 Fête des aînés |

| | | <i>Résidant commune</i> | <i>Extérieur</i> |
|--|--------------------------------------|--|------------------|
| | Club -house | <i>Aperitif</i> | 125 € |
| <i>Week-end</i> | | 300 € | 400 € |
| Salle polyvalente | <i>Apéritif</i> | 125 € | 220 € |
| | <i>Week-end</i> | 300 € | 450 € |
| | <i>Enterrement</i> | 80 € | 100 € |
| | <i>Réunion</i> | 50 € | 100 € |
| | <i>Caution location salles</i> | 200 € | 600 € |
| ASSOCIATIONS MUTZENHOUSE | <i>Réunions</i> | gratuit | |
| ASSOCIATIONS MUTZENHOUSE | <i>Manifestations à but lucratif</i> | 100 € (frais de fonctionnement) | |
| Frais redevance poubelle en sus | | | |



